

Les Petites Mains

Une étude sur le travail juvénile et la faillite du système scolaire dans la Chine rurale

Le manque de statistiques officielles sur le travail juvénile, considéré « secret d'Etat » par le gouvernement de Pékin, ne permet pas de connaître sa vraie réalité en Chine. China Labour Bulletin (CLB) a donc conduit **de mai à août 2005** des interviews dans les provinces du Henan, du Hebei et du Guangxi, qui montrent que la **situation du travail juvénile en Chine n'a pas changé de façon significative**. En 2006 l'Organisation Internationale du Travail (OIT) affirmait que le travail juvénile à l'échelle mondiale avait diminué de 11% par rapport à 2002.

La recherche des causes de l'absence d'une telle évolution (et plutôt de la tendance inverse) en Chine représente le fil conducteur de ce rapport qui ne se penche pas seulement sur la demande de travail juvénile mais surtout sur l'offre. Après une brève introduction sur la législation et les mesures adoptées par le gouvernement pour combattre le problème, ce rapport décrit en premier lieu les conditions de travail et de vie des travailleurs mineurs avant d'aborder les facteurs responsables de l'abondance de l'offre de « petites mains ». CLB propose enfin ses recommandations pour éliminer le travail juvénile en Chine.

L'interdiction légale du travail juvénile en Chine

En 1998 la République Populaire de Chine a ratifié la Convention de l'OIT N. 138, qui fixe l'âge légal de travail à quinze ans. En 2002 elle a également ratifié la Convention de l'OIT N. 182 sur les pires formes de travail juvénile. La Chine a ainsi assumé la responsabilité de protéger non seulement les jeunes au-dessous de quinze ans, mais aussi les « jeunes travailleurs » âgés de seize à dix-huit ans. Au mois d'octobre 2002 le gouvernement chinois a révisé les « **Règlements sur l'interdiction de l'usage du travail juvénile** » de 1991 interdisant ainsi l'embauche de travailleurs âgés de moins de seize ans, et a confié aux **Bureaux du Travail** de tous les niveaux gouvernementaux la tâche d'appliquer ces normes. Par ailleurs, les autorités judiciaires ont désormais le devoir de punir ceux qui emploient des mineurs.

Si le Droit pénal est plutôt indulgent en ce qui concerne les amendes, l'approche coercitive du gouvernement a eu des effets contreproductifs. Les employeurs craignant d'être sanctionnés (5.000 Yuan par mineur et par mois de travail), et les jeunes de perdre leur travail sont de plus en plus enclins à s'allier et à ne pas dénoncer les embauches illicites. En outre, la législation chinoise ne précise pas les « conditions particulières » (comme par exemple « sport » et « art ») sous lesquelles embaucher des travailleurs juvéniles est permis par la loi. Ceci a provoqué la multiplication de « travaux d'été » et de programmes « Étude-Travail » organisés par les écoles et les entreprises. Enfin, les **agences gouvernementales pour la supervision du travail juvénile** parmi lesquelles on compte celles de la Sécurité Publique, de l'Industrie et du Commerce, de l'Éducation et de la Santé, ne sont pour la plupart pas au courant de leurs responsabilités à cet égard. La politique des Bureaux de Travail, souvent à court de personnel et de fonds, se montre à tel point indifférente que si « personne ne dénonce les exploitations de mineurs, personne n'enquête ».

Bien que le gouvernement chinois ait adopté plusieurs mesures pour réduire la demande de travail juvénile, comme par exemple l'introduction d'aides économiques

aux familles pauvres, les ressources limitées des gouvernements locaux en empêchent l'application.

La demande de travail juvénile sur le marché de travail chinois et les conditions de vie des travailleurs juvéniles

Quoique la loi chinoise interdise le travail juvénile, on estime qu'aujourd'hui environ 600.000 adolescents sont employés en Chine comme travailleurs réguliers ou temporaires, en tant qu'assistants domestiques, apprentis, écoliers de programmes « d'étude et travail » et travailleurs forcés. Les secteurs qui ont le plus besoin de ces petits ouvriers, la plupart desquels viennent de familles paysannes, sont le textile, les chaussures, l'électronique, la production de jeux et celle de produits alimentaires. Le travail demandé étant intensif et non spécialisé, la demande de filles est plus élevée que celle de garçons; la tendance des parents à accepter l'interruption des études des filles plutôt que celle des garçons se combine parfaitement avec la demande des industries mentionnées.

Ainsi l'importance de la **demande** peut s'expliquer par le bas coût des travailleurs juvéniles, par le manque de main-d'œuvre adulte dans ces secteurs et par l'indifférence des entreprises privées à l'égard de l'âge de leurs employés.

Les conditions de travail des jeunes ouvriers sont généralement pires que celles des adultes. Le temps travaillé est très long (jusqu'à seize heures sans compter les heures supplémentaires), les salaires sont extrêmement bas et ne sont souvent payés qu'une fois par an (le salaire mensuel se situe entre 300 et 600 Yuans par mois, les heures supplémentaires ne sont pas rémunérées), les tâches attribuées sont monotones. Bien que la frustration, les mauvais traitements et les coups subis sur le lieu de travail ainsi que l'isolation sociale soient énormes, les travailleurs mineurs préfèrent supporter les souffrances plutôt que de les dénoncer, ce qui nuit à leur santé physique et psychologique. La nourriture et le logement sont normalement offerts par l'employeur, en général douze jeunes vivent dans la même chambre. Pour échapper aux inspections, les employés mineurs sont « enfermés » jour et nuit dans les dortoirs, d'où ils ne peuvent sortir qu'avec la permission écrite de l'employeur.

L'attitude calme et complaisante des travailleurs mineurs donne aux employeurs sans scrupules une occasion de plus de ne pas leur payer leur salaire ou les prestations sociales. La demande de travail juvénile ne fait ainsi qu'augmenter.

L'offre de travail juvénile et ses causes

Par le passé les études sur le travail juvénile en Chine se sont concentrées sur la demande. Le gouvernement a également cherché à combattre l'embauche illicite de mineurs en sanctionnant les employeurs. Ces mesures répressives n'ayant pas eu l'effet escompté, il est important de comprendre quelles sont les phénomènes à l'origine de l'offre de travail juvénile.

Il faut tout d'abord analyser la relation entre travail juvénile et **interruption de l'école obligatoire**, qui prévoit six ans d'école primaire et trois de collège. Selon les chiffres officiels, au cours des vingt-deux dernières années la Chine a mis en place un assez bon système d'école obligatoire, à tel point que le nombre d'enfants n'étant jamais allés à l'école a baissé. Néanmoins les recherches conduites par CLB montrent qu'un grand nombre d'ouvriers chinois adultes et mineurs ont arrêté l'école à treize, quatorze ou quinze ans. Les raisons du pourcentage élevé d'élèves qui interrompent leurs études

(30%-40% de la totalité des élèves, bien plus que les 0,59% et 2,5% des interruptions respectivement dans les écoles primaires et dans les collèges indiqués par le Ministère de l'Éducation¹) ne doivent pas seulement être cherchées dans la situation de **pauvreté** des familles paysannes. Même si soixante-cinq millions de pauvres vivent dans les campagnes chinoises et que par conséquent bien des familles choisissent d'envoyer leurs enfants travailler si leurs notes ne sont pas assez bonnes, la pauvreté ne peut expliquer le haut taux d'interruption des études dans les provinces riches. Au Shandong, par exemple, 40% des élèves quittent le collège. Dans ces cas-là, le **comparaison entre les coûts et les bénéfices de l'éducation** joue un rôle fondamental dans le choix des parents d'interrompre les études de leurs enfants.

Le coût des études des enfants à charge souligne **l'échec du système éducatif chinois** qui n'est ni gratuit ni universel. La « Loi sur l'Éducation Obligatoire » qui prévoit neuf ans d'éducation gratuite pour tout le monde, suffirait théoriquement à éliminer l'offre de travail juvénile. Toutefois, le mandataire des Nations Unies a remarqué en 2003 que la loi mentionnée ne prévoit pas une véritable éducation gratuite et universelle dans la mesure où elle n'interdit pas aux écoles de demander des «frais divers » (杂费) (par exemple pour les livres, l'uniforme scolaire et le dortoir) ni ne définit clairement la différence entre ceux-ci et les «frais de scolarité » (学费). Les obstacles de nature économique, qui selon les standards internationaux devraient être éliminés afin d'assurer l'accès public à l'école pour tous, sont en effet encore présents en Chine. Les «frais de scolarité » et les «frais divers » représentent pour la plupart des écoles leur revenu le plus grand.

Bien que le PIB de la Chine ait augmenté sans interruption au cours des vingt dernières années, les **investissements de l'État dans l'éducation** ne comptait en 2004 que pour 2,79 % du PIB, c'est à dire bien moins que les 6% conseillés par la communauté internationale. Face aux fonds dérisoires que leur alloue le gouvernement depuis la « loi rurale » de 2000, les communes, responsables des collèges, et les villages, responsables des écoles primaires, sont forcés d'exiger des frais de plus en plus élevés et de réduire les salaires des enseignants. En 2004, par exemple, un tiers des gouvernements locaux du Shandong n'a pas alloué de fonds aux écoles primaires et aux collèges. Par ailleurs, deux tiers des gouvernements de district et de province leur ont alloué des sommes bien inférieures au minimum légal. Le manque chronique d'investissements dans l'éducation en Chine a donc forcé les écoles à survivre avec le minimum indispensable sans avoir la moindre possibilité d'amélioration de leurs ressources éducatives; l'enseignement des langues étrangères et de l'informatique n'est pas réalisable dans de nombreuses écoles.

En outre, **les programmes sont orientée exclusivement à la réussite de l'examen national d'accès aux études universitaires** et sont donc organisés pour répondre aux besoins d'une élite aisée et non pas à ceux de la majorité des écoliers. Certains collèges par exemple, poussent, ou pire encore forcent, les élèves médiocres à arrêter l'école et à ne pas participer à l'examen d'entrée à l'université; les enseignants reçoivent en effet des primes salariales et des avantages fondés sur le pourcentage d'élèves qui réussissent l'examen.

¹ Les Methodes de Gestion pour l'Évaluation des résultats de l'Éducation Universale Obligatoire promulguées en 1994 établissent le marge d' 1% et de 3% comme but dans la reduction des arrêts respectivement de l'école primaire et secondaire. Les données publiées par le gouvernement en 2005 semblent souligner le succès du systeme de l'éducation obligatoire plus que presenter la situation réelle.

Enfin, les difficultés toujours plus grandes rencontrées par les jeunes diplômés dans la recherche de travail ont contribué à réduire la valeur attribuée à l'éducation. Non seulement la pauvreté et les coûts élevés de l'éducation favorisent la création d'une nouvelle main d'œuvre juvénile, mais les mauvaises perspectives de travail pour les diplômés et **le marché de travail très compétitif** constituent des facteurs supplémentaires qui alimentent l'offre de travail juvénile en Chine.

Conclusions et recommandations

Le problème du travail juvénile en Chine ne menace ni la stabilité sociale ni le pouvoir du Parti Communiste Chinois. C'est pourquoi la **situation des travailleurs mineurs n'a pas été prise en compte de façon adéquate**. La mise en place des « Règlements sur l'interdiction de l'usage de travail juvénile » n'a pas permis de contrôler la situation et a augmenté la part d'illégalité dans les recrutements.

C'est pourquoi CLB:

- Souligne l'urgence de **réviser la législation sur le travail juvénile** et d'en renforcer l'exécution, qui ne doit pas se limiter à des « investigations spéciales » dans les usines mais qui doit aussi s'assurer que les Bureaux du Travail sont conscients de leur devoir en matière de contrôle du travail juvénile
- Conseille au gouvernement central et aux autorités locales de faire des problèmes sociaux et non du développement économique leur priorité, en augmentant les investissements dans l'éducation et en prévoyant des allocations aux familles pour éviter qu'elles forcent leurs enfants à interrompre leurs études.
- Encourage la participation d'ONG au débat public pour sensibiliser l'opinion sur le travail juvénile en Chine.